

Inf'ORCET

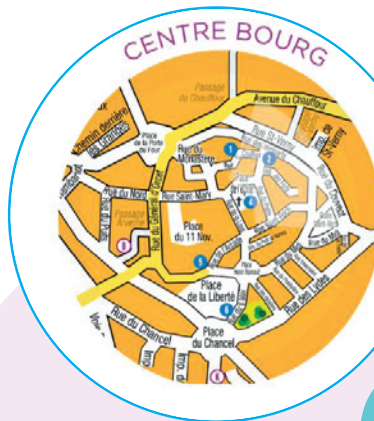
BULLETIN MUNICIPAL N° 288

Septembre 2019



Nouveau site internet de la commune

Dans les prochaines semaines, un nouveau site vous sera proposé. Le contenu reste le même. La forme sera différente. Il sera consultable en totalité sur tous les supports : ordinateurs, tablettes, smartphones. Nous espérons qu'il vous donnera satisfaction.



Visite des quartiers par le Maire et les élus :

Le centre-bourg
RDV le 24 septembre, à 17h30 devant l'entrée principale de la mairie

Prochain conseil municipal

12 septembre, 19h30



AVIS

Depuis la fin des travaux en centre bourg, les sens de circulation ont été rétablis.



Bienvenue | Vie municipale | Vie quotidienne | Culture Loisirs | Vie économique | Citoyenneté

Actualités

- RESTRICTION D'EAU**
- GERGOVIE**
- PATANGEORE**

En un clic | Ma commune | Les médias | Vos démarches | L'école | Les associations

Flash Info | Sécheresse 2017

Foire aux Associations ORCET

Vendredi 6 septembre
16h30-19h
Salle Jean Moulin



Agenda de Septembre

4 septembre

Journées portes ouvertes Tennis, Court du Pré Perrier

6 : Foire aux associations, Salle Jean Moulin

7 : Nettoyage de l'Auzon, RDV terrain de pétanque

12 : Conseil municipal, Mairie

20 : Présentation Cahier Patrimoine, Maison des Comtes

24 : Visite de quartier : le centre-bourg, RDV 17h30 devant l'entrée principale de la mairie

25 : Hypo-apéro : Bernard BRETONNIERRE, Maison des Comtes

27 : Ateliers Auzon le jardin, Chemin des jardiniers



Vie municipale et associative

Le dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour Orcet en 2018 sera présenté à la commission ministérielle de septembre 2019.

Sécheresse : un décret reconnaissant 75 communes en état de catastrophe naturelle pour 2018 est récemment paru, parmi les communes reconnues, de nombreuses communes voisines. Orcet ne figure pas dans la liste car notre dossier n'est pas passé à la commission ministérielle du 9 juillet, il sera présenté ce mois-ci.

Notre dossier n'est pas rejeté mais en cours d'instruction,

Aux administrés
dont les habitations
ont souffert de
la **sécheresse**
en 2019 :

N'hésitez pas à transmettre
vos dossiers en mairie.



Vous connaissez peut-être déjà Luna, une jeune orcétoise de 10 ans, qui lutte contre la leucémie depuis plusieurs mois. De nombreux gestes de solidarité ont déjà eu lieu pour aider la jeune fille et sa famille.

Parmi ceux-là, on peut noter celui de Vincent Vodable, pompier volontaire sur la commune et sportif au grand cœur qui a pris le départ le 19 juillet dernier de la Mitic de l'Andorre, un ultra-trail de 112 km et 9950 m de dénivelé positif.

A cette occasion, il a fait faire des t-shirts de sport, en collaboration avec Luna pour qu'il soit à son image et le bénéfice de leur vente sera reversé à sa famille.

Il a passé la ligne d'arrivée le 21 juillet au bout de 43h de course, en portant le t-shirt de notre Wonder Luna !

Nos félicitations à Vincent et nos pensées amicales à Luna.

Dépotoirs et comportements inciviques : ça suffit !



Déposer des déchets dans la nature ou en dehors des bacs et des P.A.V.. est un acte anti-citoyen, qui est puni par la loi.

Des solutions de collecte en proximité sont à votre disposition pour chaque type de déchets : les bacs individuels ou les P.A.V., et la déchèterie dont l'accès reste libre et gratuit, tout comme les colonnes à verre ou à textile... Et pourtant, les mauvais comportements d'une minorité d'usagers continuent de nuire au cadre de vie de chacun d'entre nous. Non, le vieux frigo ne se jette pas dans la nature ; non, les huiles de vidange et autres peintures ne se déversent pas dans la rivière ; non, les gravats ne servent pas à remblayer la forêt ! C'est un acte anti-citoyen, qui est puni par la loi.

Que risque-t-on ?

La collecte des déchets est régie par un règlement de collecte adopté par les élus du SBA. Les dépôts de sacs ou de vrac aux abords des poubelles ou des P.A.V. sont interdits et constituent des dépôts sauvages. Le non-respect du règlement entraîne la facturation par le SBA de frais de nettoyage d'un montant minimum de 150 euros.

Les maires disposent d'un pouvoir de police qui leur permet de veiller à la salubrité publique. **Ainsi, les dépôts sauvages sont passibles d'une amende allant de 150 à 1500 euros, selon les articles R632-1 et R635-8 du code pénal.**

Le SBA rappelle également que le brûlage des déchets à l'air libre est interdit en raison de ses impacts environnementaux et sanitaires importants. C'est une pratique passible d'une amende pouvant aller de **450 à 75 000 €**.

Quelles conséquences sur notre santé et notre environnement ?

Un déchet jeté dans la nature mettra de 1 an à 1 milliard d'années pour se bio-dégrader en polluant les sols, les rivières et les nappes phréatiques, les océans avec des conséquences graves sur la santé des hommes et l'environnement. Les décharges provoquent également la prolifération d'espèces nuisibles (rongeurs, moustiques) qui sont vecteurs de maladies.





● **Accueil de loisirs :**

Reprise le mercredi 4 septembre.

Vacances d'automne : l'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 21 au jeudi 31 octobre inclus.

● **Inscriptions entre le 16 septembre et le 4 octobre.**

Pour tous renseignements, consultez le site ou passez nous voir au 24, rue de la Narse à Orcet.

Foire aux associations vendredi 6 septembre de 16 h 30 à 19 h, salle Jean Moulin.

Le Foyer y sera présent pour les **inscriptions et réinscriptions aux activités** (pensez dès maintenant au certificat médical impératif pour la première inscription à une activité sportive).

L'ensemble des activités du Foyer redémarre le lundi 16 septembre 2019.

● **Journée famille découverte des sports**

Dimanche 8 septembre de 10h à 19h, salle Jean Moulin.

Le Foyer propose de nombreux sports pour petits et grands... Envie d'essayer ? Gratuit et ouvert à tous.

Pique nique possible. Buvette sur place.

Au programme :

Randonnée pédestre départ 10 h Petit circuit découverte d'1h30 autour d'Orcet

Volleyball de 10 à 16 h

Qi Gong de 10 à 11 h

Roller de 10 à 12 h **adultes** et de 14 à 17 h **enfants**

Bodyfit de 11 à 12 h **dès 16 ans**

Country & New line, de 11 à 12 h et de 14 à 15 h

Escrime de 11 à 12 h et de 14 à 15 h

Roller Derby de 15 à 17 h **enfants** 17 h à 19 h **Adultes**

Filles - Garçons

Body Form de 15 à 16 h

Pilâtes 16 à 17 h

Renseignements et inscriptions au Foyer :

04 73 69 44 61

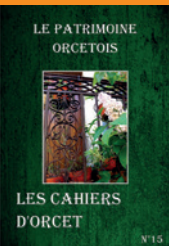
www.fjep-orcet.fr

Foyerfjep.orcet@orange.fr

Accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr

Portable : 07 87 62 37 39

PRÉSENTATION ET REMISE DU CAHIER :



Le 20 septembre à 18h30

Salle Chanonat de la Maison des Comtes



Hypolipo Bernard **accueille Bretonnière** en résidence d'écriture à Orcet du 18 au 30 septembre.

Professionnellement, Bernard Bretonnière a été journaliste, programmateur culturel et animateur du fonds théâtre d'une bibliothèque publique. Il est aussi « Poète énumérateur », mêlant dans ses listes fantaisie et rigueur. Chroniqueur de la réalité, il aime entrechoquer, dans ce qu'il écrit, le cru et le tendre, le rire et les larmes.

Pendant un an, il a tenu un journal consacré à la question des migrations actuelles. C'est un « journal-poème-théâtre » qui rapporte au jour le jour l'expérience d'accueil d'un migrant d'Afrique de l'Ouest, quelques quatre cents pages sur lesquelles il désire aujourd'hui prendre du recul pour aboutir à un livre formellement et rigoureusement construit.

Une lecture rencontre suivie d'un apéritif est prévue mercredi 25 septembre à 18h30, Maison des Comtes à Orcet.



L'Association AUZON le JARDIN vous invite à un Atelier pratique qui aura pour objectif de construire collectivement une « Butte Autofertile ».

RDV le **vendredi 27 septembre de 15h à 18h**, dans le cadre du projet 'Mon Jardin Zéro Déchet' en partenariat avec le VALTOM, au chemin des Jardiniers à Orcet (après le terrain de boules).

Participation gratuite, préinscription obligatoire (places limitées) et gants conseillés ! Réservez dès maintenant au 0645839979, ouvert à tous !

L'Association AUZON LE JARDIN sera présente le 6 septembre à la Foire aux Associations.

Curieux ou expérimenté, Venez nombreux !



Le VALTOM, ses collectivités adhérentes et ses partenaires* organisent cette année une série de temps forts gratuits et accessibles à tous dans le département pour inciter à la pratique conviviale et vertueuse du compostage, du broyage et du jardinage naturel.

Près de 160 kg de déchets verts et 44 kg de biodéchets sont produits chaque année par habitant sur le territoire du VALTOM. Comment réduire et valoriser localement cette production de déchets tout en pratiquant un jardinage plus responsable ?

De mars à novembre, des distributions de broyat, des ateliers de paillage, des visites de sites de compostage, des formations jardinage au naturel, des animations pour les enfants, des rendez-vous au jardin, des cafés compost, des spectacles, ... seront organisés près de chez vous. Ces rendez-vous seront aussi des occasions d'échanger, quel que soit son niveau, sur les bonnes pratiques de jardinage et de créer du lien social.

**Le programme des animations est à retrouver sur <http://www.valtom63.fr>*



Don du sang

Un grand merci aux 56 donneurs qui ont bravé la canicule pour répondre aux différents appels de l'EFS. C'est un beau résultat de l'année.

La fréquentation des jeunes de 18 ans et plus n'a pas rencontré un franc succès. Espérons que ces jeunes adultes se sont réservés pour la prochaine collecte du 15 octobre.

Les bénévoles du don du sang seront présents au forum des associations le vendredi 6 septembre. Vous aurez tout loisir de leur poser vos questions.



Paroisse St Paul du Val d'Allier

Inscriptions au catéchisme 2019-2020
Vendredi 6 septembre de 16 h 30 à 19 h
Salle Jean Moulin (rue de l'Avenir) à
l'occasion de la « Foire aux Associations »

DATE A RETENIR

Orcet
19 Octobre 2019

Festi'Zik'Orcet

SON'ART
WAZOO

Infos : Festi'Zik'Orcet

DATE A RETENIR



Les places pour le FESTI'ZIK'ORCET
seront en vente lors de la
Foire aux Associations sur le stand
du Comité des Fêtes puis auprès
de M et Mme MELIS : Magasin PROXI.

État civil

Mariages :

le 6 juillet : MELONI Damien
et CHANDELON Laetitia
le 27 juillet : THOMAS
Alexandre et GROS Céline
le 27 juillet : DUCHENOY
Thierry et DEPIS Hélène
le 17 août : BOREL Jean-
Paul et GEORGES Aurélie

Décès :

le 27 juillet : VIDAL Jeanne,
98 ans

Ordures ménagères en Septembre



Date des collectes : Bacs verts : les mardis 3,
10, 17, 24.

Bacs jaunes : 6, 20.

Calendrier des collectes : Le calendrier des
collectes est disponible en mairie ou sur le site
internet de la commune, ainsi que les modalités
de la nouvelle taxe d'enlèvement des ordures
ménagères incitative. (TEOMI)

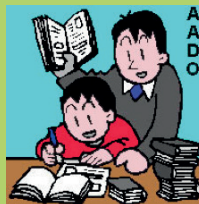
www.orcet.com à la page :

« vie quotidienne, collecte des déchets »



Comme chaque année, voici l'heure des inscriptions
et réinscriptions pour la saison 2019/2020 pour les
jeunes du Groupement De l'Auzon, seniors masculins,
seniors féminins et vétérans. Le club Union
sportive Orcétoise football sera présent le vendredi
6 septembre à la foire aux associations, salle Jean-
Moulin à partir de 16h30.

Les vétérans repartent avec une équipe pleine
d'ambition cette saison. Si des joueurs veulent se
défouler les dimanches matin, ils seront les bienvenus.
Pour plus d'info vous pouvez téléphoner au 06 31 10 31 54



L'année scolaire 2019-2020 va bientôt commencer.
L'équipe A.A.D.O. souhaite aux parents et aux enfants
une bonne rentrée scolaire

L'Association reprendra ses activités le **Lundi 16 septembre**
2019 à l'Ecole Paul Bador à Orcet

Cette année encore, nous faisons appel aux bonnes volontés souhaitant
apporter leur aide aux enfants dans leur travail scolaire.

Renseignements complémentaires auprès de Madame Josette Blain,
responsable de l'Association, au n° 06 86 10 31 55
mail : alexis.blain91@laposte.net



USO basket

La reprise se dessine !

Le bureau sera présent lors de la foire aux Associations, salle Jean Moulin à partir
de 16h30. Nous serons heureux de vous accueillir pour vous informer sur notre
association et pour recevoir vos inscriptions.

A bientôt.

Petite annonce



• JARDIN

Retraité cherche jardin potager à faire
chez particulier à Orcet
Renseignements et offre à faire au
09 53 31 93 67 ou 06 42 08 18 72



DATES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h, jeudi de 9h à 12h
Samedi de 9h à 11h - Fermé le lundi.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE : ouverte les mardi et vendredi de
16h30 à 18h30 et le dimanche de 10h à 12h

URGENCE MAISON MÉDICALE : Tél : 04 73 84 33 33

C.L.I.C. : Tél. : 04 73 60 48 85

Marché BIO : tous les vendredis du mois

OUVERTURE DE LA POSTE : mardi, mercredi, jeudi,
vendredi : 14h - 17h - samedi : 8h30 - 11h30
Lundi fermée. Levée à 15h15

Bulletin mensuel édité par la commune d'Orcet,
place H. Romeuf, 63670 ORCET

Direction de la publication : Dominique Guélon.

Rédaction : François Marquet
et commission communication.

Tél. : 04 73 84 73 17 - FAX : 04 73 84 94 89

Courriel : mairie@orcet.com

Internet : www.orcet.com

Dépôt légal à parution.

Mise en page / Impression : Imprimerie Decombat
Cébazat - 04 73 25 06 62

Ce numéro a été tiré à 1 400 exemplaires. Les
articles des associations et les petites annonces
doivent parvenir en Mairie avant le 20 du mois pour
être insérés dans la limite de la place disponible.

